

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



**NOTE  
TECHNIQUE**

**N° 189 D**

Le 28 Janvier 1971

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Décembre 1970 les sphères de suspension montées sur ces véhicules sont modifiées.

La fixation des amortisseurs sur les sphères de suspension est réalisée par sertissage.

**REPARATION.**

Cette modification s'applique aux circuits hydrauliques alimentés avec des liquides LHS 2 et LHM.

Les ensembles sphères amortisseurs sont interchangeables avec les anciennes pièces.

Il est impératif de monter des sphères identiques sur un même essieu

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN - CAPITAL 982 666 000 F  
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV<sup>e</sup> - R. C. SEINE 64 B 5019  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE  
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

**VEHICULES D**

**TOUS TYPES**

**SUSPENSION**

**Sphères avec amortisseurs**

**sertis**

VEHICULES	Pression de tarage de la sphère	Repères		Pièces de Rechange	
		R 1	R 2	LHM ( vert )	LHS 2 (rouge)
D.TT avant	59 bars	59	bleu	DXN 433 010 A	5. 404. 673
D.TT arrière sauf DF	26 bars	26	sans repère	DXN 433 011 A	5. 404. 674
DF. TT arrière	37 bars	37	jaune	DXN 433 012 A	5. 404. 675

R 1 : chiffres frappés sur le bouchon supérieur de la sphère

R 2 : rond de peinture autour du bouchon

**NOTA :** Le principe de fixation des amortisseurs par sertissage est identique à celui utilisé pour les véhicules SM et GS.